

BILAN DE COMPETENCES PROFESSIONNEL SPECTACLE VIVANT



Des conseillers spécialisés dans
l'accompagnement des salariés et intermittents
du spectacle

Un outil de gestion de gestion de
carrière

BILAN DE COMPETENCES PROFESSIONNEL SPECTACLE VIVANT

OBJECTIFS DU BILAN DE COMPETENCES

Faire le point sur
son parcours,
identifier ses
compétences et
ses ressources

Définir un projet
d'évolution
professionnelle dans
le cadre d'une
mobilité interne ou
externe

Analyser
l'adéquation
contraintes
médicales/évolution
de carrière

S'engager dans
une démarche
réaliste de
repositionnement
professionnel

Anticiper les
changements et
mieux gérer sa
carrière

ORGANISATION DU BILAN

Durée : **24 heures** réparties sur 3 à 9 mois

- **20 heures** d'entretiens individuels avec un conseiller bilan agréé sur les 3 mois premiers mois d'accompagnement
- **4 heures** d'entretien réparties sur les 6 mois suivant la phase de bilan

NOS ENGAGEMENTS QUALITE

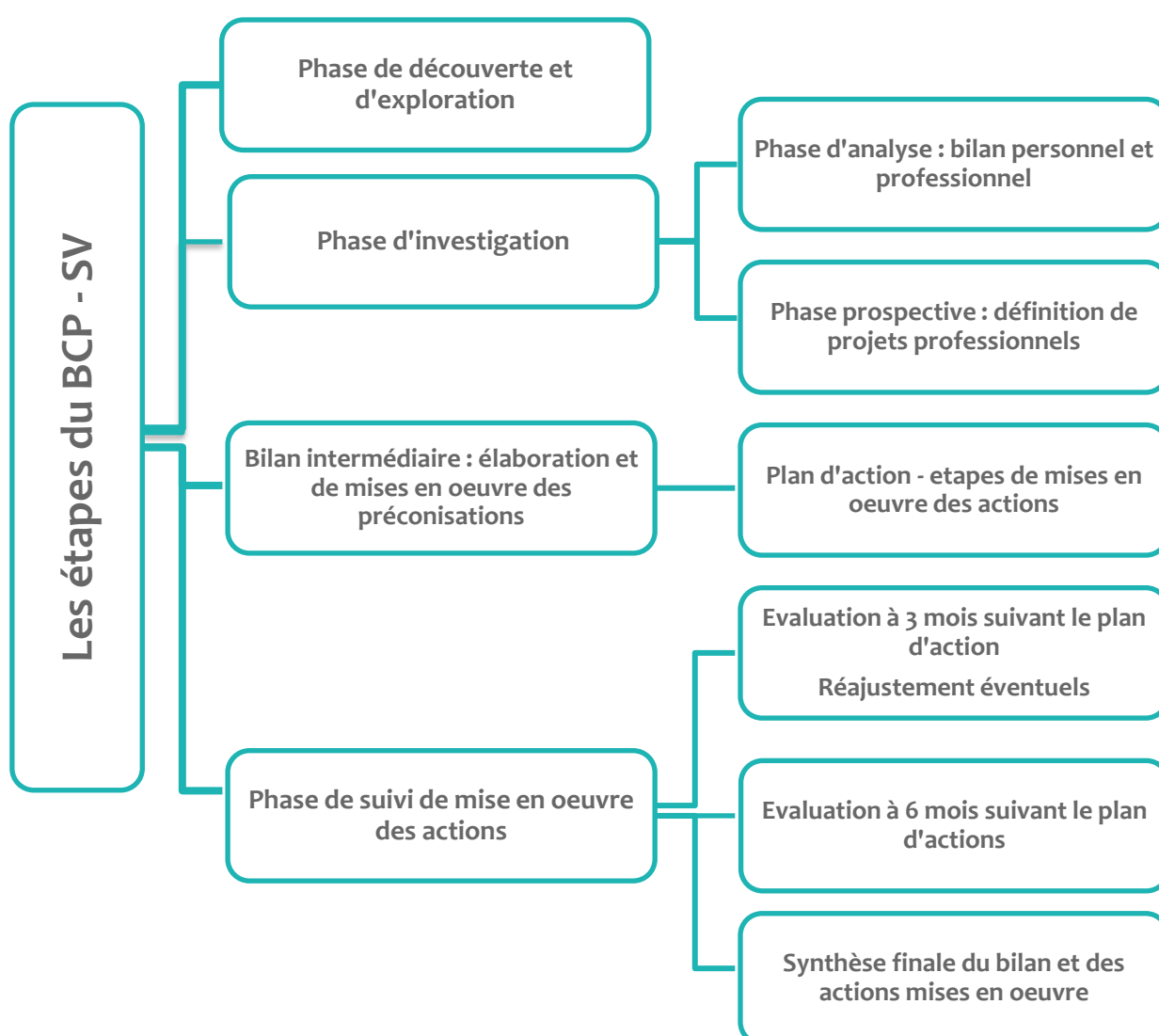
Nos interventions sont fondées sur l'éthique, le professionnalisme et l'adaptation permanente aux besoins des personnes et des entreprises et dans le respect de l'article 900-2 du Code du Travail : « Le bilan de compétences permet à son bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et motivations, afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. »

- Des conseillers qualifiés et expérimentés
- Un travail en équipe pluridisciplinaire afin d'assurer un **regard croisé (conseillers psychologues du travail et consultants spécialistes du domaine culturel)**
- Souplesse d'intervention : entretiens planifiés à l'avance selon vos disponibilités
- Une synthèse lors de l'entretien intermédiaire et une synthèse finale.
- Des locaux adaptés (bureaux individuels, salles de réunions, cafétéria, parking)

METHODES ET OUTILS UTILISES

- Entretiens individuels
- Possibilité de réaliser le bilan à distance, ou un accompagnement mixte (à distance et présentiel)
- Documentation spécifique à la création d'entreprise
- Un livret personnel permettant de réunir les différents supports de travail
- Confrontation du projet à la réalité du marché : Rencontres et entretiens conseils menés auprès de professionnels
- Libre accès à notre Centre de Ressources et à Internet

LES ETAPES DU BILAN DE COMPETENCES PROFESSIONNEL – SPECTACLE VIVANT



C FINANCEMENT

☞ en utilisant votre compte personnel de formation ou par le biais du plan de formation :



AUTOFINANCEMENT

C NOS LIEUX D'INTERVENTION

TOULOUSE :

- 15 chemin de la Fronde (Secteur de la Cépière)
- 108 route d'Espagne (Secteur Croix de Pierre).

MURET : 8 rue des anciens Silos, appartement 46 Résidence Cassiopée.

COLOMIERS : 19 allée du Val d'Aran.

MONTAUBAN : 1A rue Jean Doumerc.

Pour toutes nos formations, nous prenons en compte les situations de handicap et les besoins en compensation avec l'appui de notre référente handicap. En outre, nos sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

C DELAI D'ACCES

A titre indicatif, le délai d'accès entre le rendez-vous d'information et le démarrage du bilan est en moyenne de 3 semaines (pour l'ANFH ce délai est porté à 6 semaines).

C CONTACT

Renseignements et prise de rendez-vous d'information auprès de :

Elodie DE ALMEIDA, chargée de développement commercial

Tel : 05 34 63 04 03 ou par mail e.dealmeida@ucrm.fr



Siège

📍 28 rue de l'Aiguette, 31100 Toulouse
☎ 05 62 14 95 00 📠 05 62 14 95 95
✉ accueil@ucrm.fr

Code APE 9499Z / Siret n° 481 629 665 00011
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°73 31 08114 auprès du Préfet de la région Occitanie

RETROUVEZ-NOUS SUR UCRM.FR